

Maison culturelle de l'espéranto, château de Grésillon

COMPTE RENDU du conseil d'administration du 26 juin 2011

Présents, procurations, désignation président et secrétaire de séance

6 administrateurs présents et 4 pouvoirs:

François Lo Jacomo pouvoirs pour Elisabeth Barbay et Lucette Echappé
Xavier Godivier pouvoir pour Bruno Flochon
Jannick Huet pouvoir pour Denis-Serge Clopeau
Christian Vacheron
SAT-amikaro (Guy Martin)
Dominique Baron

personnes ressources :

Phil Freslon (suppléant SAT-Amikaro)
Bert Schumann
Yves Couturier
Claude Bensimon

Président de séance : François Lo Jacomo

Secrétaire de séance : Jannick Huet

mise au point de l'ordre du jour :

- 1 - discussion avec Claude Bensimon de la définition de nos objectifs à long terme pour l'utilisation du domaine (calendrier compris) et présentation de son nouveau projet des travaux de rénovation du château
 - 2 - informations sur les affaires en cours (peupliers, cuisine, locations) et point financier (Christian Vacheron)
 - 3 - mise au point des "règles" à appliquer pendant les semaines d'été (étude de chaque cas) par les directeurs de stage + étude des tarifs 2011.
 - 4 - étude de la plaquette 2012 et décision de la programmation de l'année 2012 (dates des semaines d'été, dates de la semaine de printemps) à éditer dans la plaquette qu'il serait souhaitable de distribuer le samedi 23 juillet 2011 à Copenhague (movada foiro UK). Avec contact de Bruno Flochon par Skype à 14h
 - 5 - établir un calendrier pour la préparation d'une AGE en vue de l'adoption de nouveaux statuts
 - 6 - divers
- ajouts adoptés à la demande de François :
 - procédures de prise de décision (si possible en fin de matinée)
 - généralisation du point 4 à l'ensemble des actions de communications (avant et après stages et événements).

1. Discussion

Claude Bensimon présente son projet culturel à partir du texte envoyé par courriel et basé sur les théories développées par Henri Laborit (lecture d'un extrait de *La nouvelle grille*, 1974).

Il se propose de créer une association (loi 1901) pour organiser les actions culturelles envisagées en utilisant le domaine de Grésillon. Cette association aura son siège social à la MCE et son objet sera compatible avec l'objet de notre société coopérative propriétaire du domaine.

Le conseil d'administration de la MCE accepte d'héberger la future association que Claude envisage de créer pour développer le projet culturel présenté.

Claude Bensimon montre sa proposition d'escalier extérieur au-dessus de l'escalier de la cave pour accéder au premier étage par la création d'une ouverture au niveau de la fenêtre de la chambre 11 et au deuxième étage au niveau de la fenêtre de la chambre 20.

L'escalier est nécessaire pour assurer la sécurité en cas de feu des personnes dormant au 2ème étage à l'heure actuelle (mise aux normes) et il permettra d'ouvrir des chambres supplémentaires au deuxième étage. Le budget maximum estimé s'élève à 31 000 €.

Le conseil d'administration donne son accord de principe pour ce projet d'escalier et étudie la possibilité de financer celui-ci sur la trésorerie propre de la MCE. La transformation de notre société en SCIC est à envisager après cet investissement sur fonds propres qui permettra déjà d'accroître les recettes en augmentant la capacité d'accueil et le taux d'occupation.

Pour prévenir les risques liés à l'escalier octogonal, Claude propose de remplacer au plus vite 4 portes de chambre (16 à 19) par des portes coupe-feu. Il envisage ces travaux à partir de septembre 2011 sur le budget alloué pour le chauffage et non dépensé.

2. Informations sur les affaires en cours

La SEVA est intervenue fin mai pour l'abattage, l'entreprise DUFEU intervient dans la semaine du 27 juin pour le broyage et l'évacuation des têtes de peupliers, le CAT la Bréotière nettoie les parties le long de l'allée aux endroits sur lesquels ne se trouvent pas de grosses branches au sol le 30 juin. Christian Vacheron s'assurera que la SEVA verse le prix des peupliers soit 5000€ dans les 30 jours après l'exploitation comme indiqué dans le contrat.

Le bois de chauffage a été payé par Mr Ligeon début mai auprès de Jannick Huet pendant la semaine de printemps organisée par la MCE et ILEI.

Le budget évoqué lors de la dernière AG pour l'installation d'un chauffage à eau chaude semble insuffisant alors que dans le même temps des dépenses non prévues au budget se sont ajoutées pour la cuisine. Xavier explique qu'il a donc pris la décision, pendant l'intervention de l'entreprise Soreau pour la pose de radiateurs électriques dans le château, de ne pas surseoir à l'installation des radiateurs électriques dans les pièces du rez-de-chaussée pour lesquelles a été envisagé un chauffage non électrique (radiateurs à eau chauffée par notre actuelle chaudière au fuel).

Le coût de l'installation et des radiateurs électriques n'est que de 1500€, dont environ 1000€ de matériel réutilisable ailleurs après une installation ultérieure d'un chauffage à eau chaude. Le coût pour l'autre installation est de plus de 10000€. Il n'en reste pas moins que le chauffage par radiateurs eau n'est pas abandonné, il faudra envisager cette solution plus tard pour chauffer convenablement en période assez froide après avoir amélioré l'isolation en particulier au niveau des ouvertures.

Les travaux dans les locaux-cuisine demandés dans le rapport de l'inspection du 15/04/2011 effectué par la Direction Départementale de la Protection des Populations du Maine et Loire (DDPP), ont été réalisés. Notamment, un professionnel a posé du Placoplâtre sur les murs dans la légumerie-lave batterie et dans l'office-plonge. La peinture des murs a été réalisée par nos bénévoles etc...

3. Mise au point des règles à appliquer cet été par les directeurs de stage (traité après le point 4)

Pour l'été 2011 et les suivants, le CA décide que :

chaque directeur de « stage » négocie les défraiements de voyage en fonction des cas particuliers de manière à ne pas dépasser 600€ par semaine pour l'ensemble des défraiements.

extrait du PV du CA du 13/11/2010 : « Pour l'animation : l'examen du résultat 2010 nous permet de fixer un maximum de 600 € de défraiement par semaine pour les personnes de l'animation (enseignants et encadrants d'activités). Les bases du calcul du défraiement des frais de voyage sont : - automobile : 0,20 €/km (péages inclus) - train ou avion : frais réels (l'animateur doit chercher le meilleur prix) Pour l'intendance : défraiement + salaires : on peut prévoir un salarié par semaine pour 600 €/semaine (total salaire, charges et défraiement) et 300 € pour le défraiement des bénévoles par semaine. Voté à l'unanimité »

Il sera nécessaire d'examiner le résultat 2011 pour établir une règle fixant le nombre maximum de participants ne payant pas l'hébergement et les repas par semaine.

Adoption des tarifs corrigés pour l'année 2011 :

Il est à noter que le remboursement au chauffeur qui utilise sa voiture pour l'arrivée ou le départ d'un stagiaire est fixé à 0,20€/km (aller-retour) au lieu de 0,30€ en 2010 (*voir remboursement kilométrique des trajets vers les gares sur le tarif*). D'autre part, dans « apartaj kazoj » est indiqué qu'un stagiaire qui aide en animation ou intendance 2/3h par jour bénéficie d'une réduction de 30% sur son séjour.

4. étude de la plaquette 2012 et décision de la programmation de l'année 2012 + « communication »

On projette la version actuelle de dépliant réalisée en collaboration par Jannick et Julika Rosenstock pendant PSI (avril 2011) et Bruno Flochon donne son avis par liaison skype.

Discussion sur le logo : Le texte du logo sera « **kastelo/Gresillon/château** » dans le logo même, il sera indiqué sous le logo : maison culturelle de l'espéranto/ Esperanto-Kulturdomo. Le logo devra contenir un élément d'architecture du château et un élément évoquant la nature.

Nos actions de « communication » :

Bruno se propose de mettre en ligne un « google doc » permettant d'organiser ces actions (tableau des tâches régulières à réaliser) et d'en rendre compte au fur et à mesure afin d'en avoir une bonne vision globale.

François fait un article bilingue pour l'été 2011 pour la revue « le monde de l'Eo », remarque : SAT-amikaro a joint dans son dernier numéro de la « Sago » une feuille « programme et inscription » pour l'été 2011,

Programmation 2012 :

Une semaine de printemps en collaboration avec ILEI,

Semaines d'été du 21 juillet 2012 au 18 août 2012, date à laquelle le stage de Plouézec commence. L'association des rencontres de Plouézec nous invite à participer à sa réunion de septembre pour choisir des intervenants étrangers « lointains » qui pourront enseigner à Grésillon avant de le faire à Plouézec pour permettre le partage des défraiements de voyage.

On envisage une rencontre « vétérans »,

5. A.G.E.

Le forum de discussion est créé sur notre site et est accessible à partir de la page d'accueil ainsi que le texte d'introduction rédigé par François. Les administrateurs sont invités à se servir de ce forum pour ouvrir la discussion.

François et Xavier feront à partir de la fin août le travail de rédaction préalable avant de revenir vers Maître Niaufre pour la validation des nouveaux statuts à faire approuver en AGE, La date de l'A.G.E. devra être en novembre.

La date initialement prévue pour une AGE **le 24 septembre** est conservée pour la **prochaine réunion du CA**.

6. Divers

Le CA approuve les PV des deux derniers CA, Jannick et Bert feront les extraits à mettre en ligne.
Fin à 18h15.